

Séance extraordinaire du 28 mars 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Scott, tenue au 1,8^e rue le 28 mars 2019 à 18h30 sous la présidence de Clément Marcoux, maire.

À cette séance extraordinaire sont présents, Monsieur Clément Marcoux, maire et Messieurs les membres du conseil.

Monsieur Frédéric Vallières
Monsieur Clément Roy (absent)
Monsieur Scott Mitchell

Monsieur Ghislain Lowe
Monsieur Normand Tremblay
Monsieur Johnny Carrier (absent)

Madame Marie-Michèle Benoit, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Ouverture de l'assemblée :

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. Le maire procède à l'ouverture de l'assemblée

4307-03-19

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, celui ne pourra être modifié en raison des conseillers absents.

- Adoption de l'ordre du jour
- Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités
- Octroi d'un mandat pour services professionnels dans le cadre du projet de Gestion des actifs à Tetra Tech QI inc.

4308-03-19

Présentation d'une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité pourra bénéficier d'une meilleure connaissance de ses actifs municipaux de voirie;

CONSIDÉRANT QU'un programme d'aide financière est disponible et que la contribution financière de la Municipalité peut être sous forme de temps à titre d'implication (salaire);

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Normand Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser Marie-Michèle Benoit, directrice générale, à présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités pour la Mise à niveau des données techniques et financières des actifs, et d'une meilleure planification des investissements.

QUE la municipalité de Scott s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :

- Consolider les données des actifs municipaux de voirie.
- Développer un outil de planification des actifs municipaux.

QUE la municipalité de Scott consacre le montant de 62 500 \$ au financement des coûts associés à ce projet dont 50 000 \$ seront remboursés par la subvention de la FCM.

4309-03-19

Octroi d'un mandat pour services professionnels dans le cadre du projet de Gestion des actifs à Tetra Tech QI inc.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire présenter une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités pour la Mise à niveau des données techniques et financières des actifs, et outil de planification.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait appel aux services professionnels de Tetra Tech QI inc. pour préparer un projet de gestion des actifs.

IL EST PROPOSÉ par Ghislain Lowe

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le mandat soit donné à Tetra Tech QI Inc. pour identifier les besoins se rattachant à la gestion des actifs , pour évaluer les coûts du projet et réaliser la demande d'aide financière dans le cadre du Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM) administré par la Fédération canadienne des municipalités et financé par le Gouvernement du Canada .

Que la Municipalité prévoit une enveloppe budgétaire de 1000 \$ (taxes en sus).

Je, Clément Marcoux, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Frédéric Vallières à 19h03.

Clément Marcoux, maire

Marie-Michèle Benoit, dir. gén. & sec.-très.